



INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

(Base 100 en 2006)

Octobre 2008

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'Indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries de bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'Indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

Le repli de l'activité industrielle amorcé depuis le mois de août s'est estompé. En effet, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi à 86,5 après 83,9 en septembre 2008, soit une progression de 3,1%. Cette évolution est imputable à une performance de l'activité des industries du bois, du papier et du carton, des extractives, de l'alimentaire, des industries chimiques, de la production d'énergie et, dans une moindre mesure, de l'activité des industries des matériaux de construction et mécaniques. En revanche, il est enregistré une baisse de l'activité des industries textiles et du cuir, ainsi que celle des autres industries manufacturières.

Une hausse de la production des industries du bois

Durant le mois d'octobre 2008, la production des industries du bois a augmenté de 58,6%, par rapport au mois précédent. Cette évolution de la branche s'explique par une progression de la production de portes isoplanes.

Une progression de l'activité des industries du papier et du carton

L'activité des industries du papier et du carton a crû de 17,2%, en rythme mensuel. Cette performance de l'activité est consécutive à une croissance de la production de sacs en papier au cours de la période sous revue.

Une augmentation de la production des industries extractives

Le relèvement de la production des industries extractives amorcé au mois précédent, s'est poursuivi en octobre 2008, avec une hausse de 7,6% en variation mensuelle. Ce résultat est lié à une reprise de l'activité d'extraction de phosphate (+50,2%). Toutefois, il est noté un fléchissement de 12,4% de l'activité d'extraction de pierre, de sable et d'argiles, ainsi que de 7,5% de celle du sel et de natron.

Un raffermissement de la production des industries alimentaires

Durant le mois d'octobre 2008, la production des industries alimentaires a enregistré une hausse de 4,9%, sous l'effet notamment d'une performance de l'activité de confiserie, chocolaterie (+95,4%), de transformation et conservation de fruits et légumes (+92,6%), de fabrication de condiments et assaisonnements (+90,2%), et de celle de fabrication de produits à base de tabac (+39,6%). Toutefois, le repli de 46,8% de l'activité de fabrication de corps gras, en liaison avec l'arrêt de trituration, de 32,2% de produits laitiers et de glaces, ainsi que de 20,9% des produits alimentaires à base de céréales n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche. La reprise de l'activité de la principale unité de production du sous secteur de « confiserie chocolaterie », à la suite d'une production insignifiante au mois précédent pour cause de congé annuel explique l'évolution observée.

Une bonne orientation de l'activité des industries chimiques

Comparée au mois de septembre 2008, la production des industries chimiques s'est appréciée de 2,9%, en liaison avec la progression de l'activité de fabrication d'autres produits chimiques de base (+40,2%), de fabrication de peintures et vernis (+18,2%), et de celle de fabrication de savons, détergents et produits d'entretien (+14,5%). En revanche, il est enregistré une baisse de 24,8% de l'activité du raffinage pétrolier, et de 11,9% de celle de fabrication de produits en matières plastiques. Au cours de cette période, la production d'acide phosphorique et d'engrais a chuté de 9,1%.

Une hausse de la production d'énergie

La production d'énergie a crû de 2,5%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une évolution contrastée qui s'est traduite par un relèvement de 7,3% de la production d'eau potable et un repli de 0,6% de celle d'électricité.

Une légère croissance de l'activité des industries des matériaux de construction

Au mois d'octobre 2008, la production des industries des matériaux de construction a légèrement progressé de 0,4% en variation mensuelle. Cette évolution est induite par une augmentation de la production de clinker et de plaques au cours de la période sous revue.

Une légère augmentation de la production des industries mécaniques

La production des industries mécaniques a légèrement progressé de 0,2% au regard du mois précédent. Ce résultat est favorisé par une croissance de l'activité des sous secteurs « fabrication de machines et matériels électriques » (+55,8%), et « produits de la sidérurgie » (11,9%). Toutefois, au cours de cette période, l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication a chuté de 38,4%, et celle de fabrication d'autres ouvrages en métaux a baissé de 10,7%.

Une chute de l'activité des industries textiles et du cuir

Contrairement à la hausse enregistrée au mois précédent, la production des industries textiles et du cuir a fléchi de 38,1% en rythme mensuel. Ce résultat est lié à une baisse de la production de chaussures, à la suite de la hausse enregistrée au mois précédent.

Une détérioration de l'activité des autres industries manufacturières

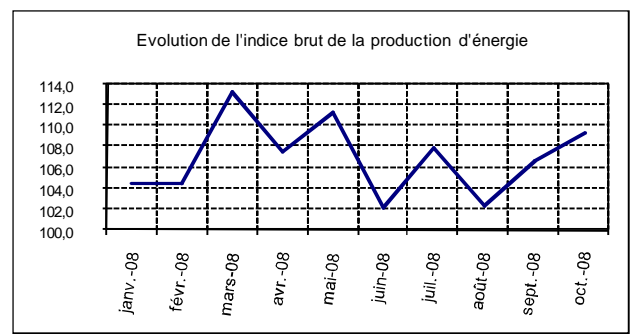
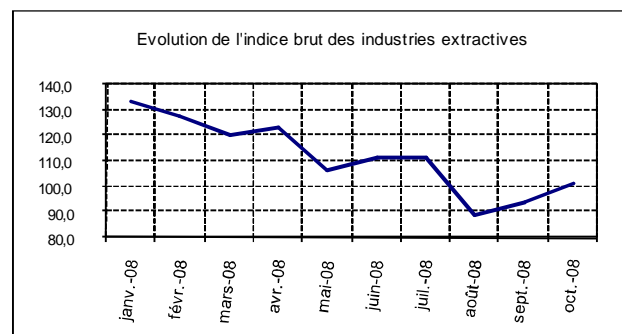
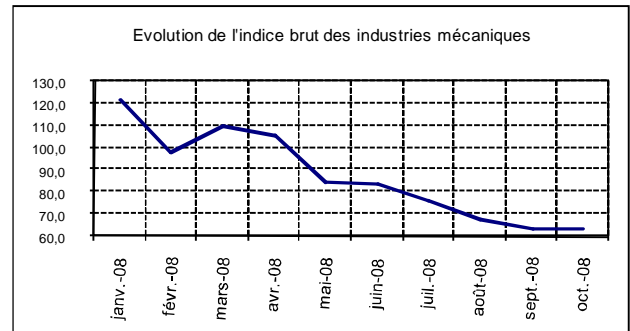
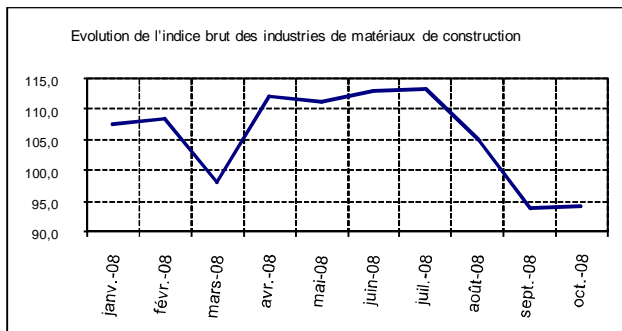
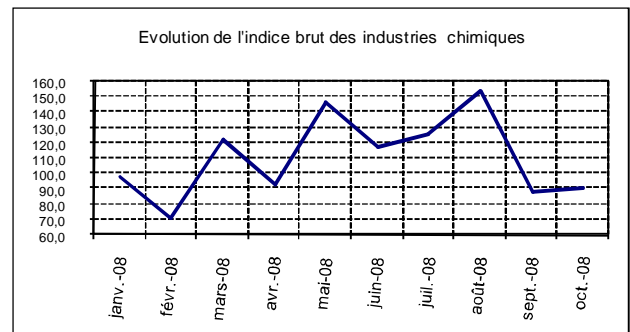
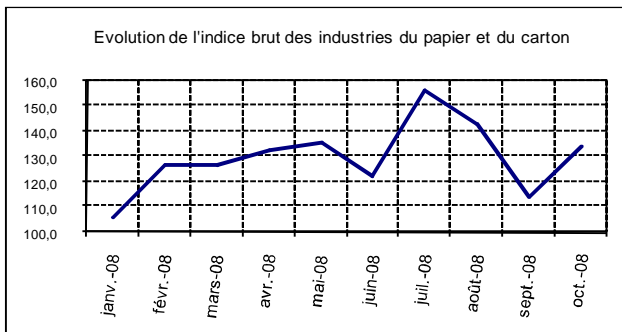
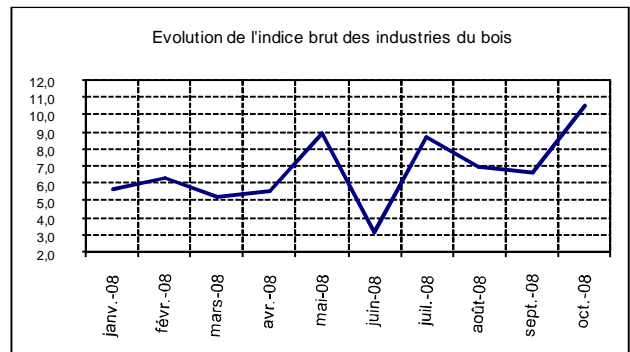
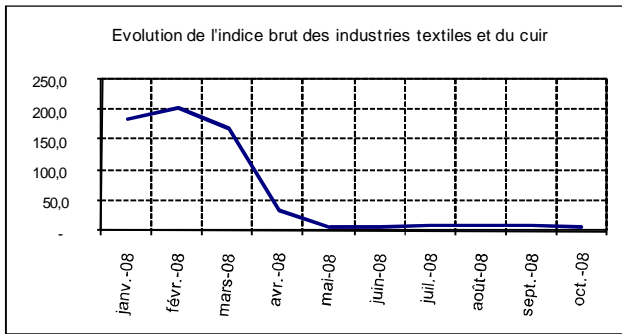
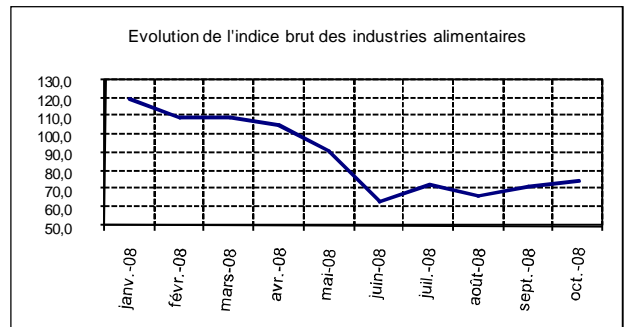
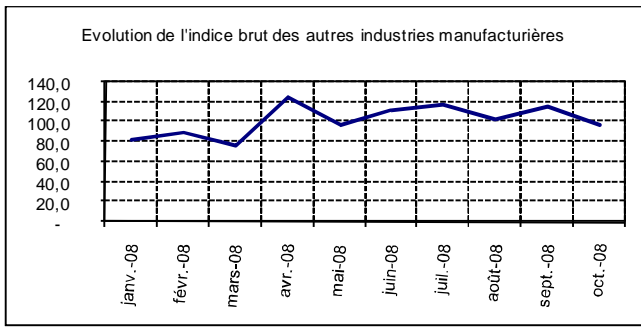
Au mois d'octobre 2008, la production des autres industries manufacturières a chuté de 17,2%. Cette contre performance résulte d'une baisse de la production de bougies domestiques et de matelas mousses au cours de la période sous revue.

TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	Indices pour le mois de										variation (en %) sur	
		janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	un mois	9 mois
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	133,5	127,6	120,0	123,2	106,1	111,7	111,8	88,4	94,1	101,2	7,6	-24,1
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	103,5	93,2	72,3	108,5	50,2	-4,6
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	114,1	82,6	99,5	87,2	-12,4	-36,4
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	118,7	88,0	113,1	104,6	-7,5	-30,9
INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont	408	119,3	109,5	109,0	105,6	91,0	63,8	72,3	66,8	71,6	75,1	4,9	-37,0
Transformat° et conservat° poissons, crustacées	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	143,9	104,6	139,3	129,6	-7,0	1,2
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	42,9	65,2	57,1	30,3	-46,8	-68,4
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	105,2	104,0	133,9	111,7	-16,6	-0,6
Fabricat° de produits aliment. à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	140,2	199,9	187,2	148,0	-20,9	31,3
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	141,9	115,9	32,3	63,0	95,4	-59,8
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	-	-	-	-	-	-	-100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	-	-	62,2	119,7	92,6	158,4
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	130,4	98,9	71,9	136,9	90,2	10,2
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	45,7	46,5	89,2	60,5	-32,2	-25,5
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	111,6	115,4	94,5	124,5	31,8	10,6
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	144,0	114,6	103,7	144,8	39,6	31,6
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	184,2	203,5	169,2	32,3	6,1	5,6	6,8	6,8	7,7	4,7	-38,1	-97,4
Egrenage de coton	13	214,9	244,0	199,6	33,0	-	-	-	-	-	-	-	-100,0
INDUSTRIES DU BOIS	1	5,7	6,3	5,3	5,6	8,9	3,2	8,8	7,0	6,7	10,6	58,6	84,9
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	105,9	126,9	126,6	132,3	135,6	122,2	156,3	142,9	114,3	133,9	17,2	26,4
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	97,2	71,3	122,7	92,4	147,1	117,3	125,3	154,1	87,7	90,3	2,9	-7,1
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	184,1	203,2	166,5	125,2	-24,8	26,1
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	152,8	79,8	81,0	73,6	-9,1	-32,2
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	128,7	90,9	92,3	83,9	-9,1	-21,4
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	326,2	-	-	-	-	-100,0
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	70,7	497,9	-	134,0	-	14,0
Fabricat° de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	52,1	39,8	39,5	45,2	14,5	-5,3
Fabricat° de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	54,4	44,3	46,0	54,4	18,2	-58,1
Fabricat° d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	94,3	101,8	93,7	131,4	40,2	28,8
Fabricat° de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	84,5	60,6	76,2	67,1	-11,9	-19,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	107,7	108,7	98,3	112,1	111,2	113,1	113,3	105,4	94,1	94,4	0,4	-12,4
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	121,4	97,8	109,7	105,9	84,2	83,9	75,8	67,9	63,2	63,3	0,2	-47,8
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	56,6	47,7	60,7	67,9	11,9	-46,4
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	113,5	91,3	97,6	87,1	-10,7	-26,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	40,3	55,8	21,4	33,4	55,8	-62,9
Fabricat° d'équip. et appareils de radio, tv et communicat°	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	139,4	102,4	95,6	59,0	-38,3	-77,9
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	80,7	88,8	76,0	124,6	96,5	111,3	117,6	101,3	116,1	96,2	-17,2	19,2
ENERGIE	141	104,4	104,6	113,2	107,6	111,4	102,1	107,8	102,2	106,6	109,3	2,5	4,7
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	107,4	102,5	110,8	110,1	-0,6	14,5
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	108,4	101,9	100,8	108,2	7,3	-6,6
INDICE D'ENSEMBLE	1000	112,4	104,0	111,4	104,9	106,6	89,6	95,7	94,7	83,9	86,5	3,1	-23,0

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	Total
Phosphates (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0	51,0	41,0	35,0	43,0	449,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2	0,8	8,4	1,5	17,2	60,9
Attapulqite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3	9,9	8,5	12,1	7,1	131,3
Sel marin iode (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7	19,6	14,6	18,7	17,3	199,4
Huile brute (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0	0,0	0,7	1,1	0,0	13,4
Huile raffinée (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1	5,1	7,2	6,0	3,6	61,2
Farine de poisson (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	2,3
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3	24,3	24,2	31,6	26,3	246,7
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0	1,0	0,5	0,7	0,7	4,9
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0
Sucre cristallise (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	64,3
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6	98,9	111,1	85,1	70,3	762,9
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2	2,5	1,8	1,8	2,2	24,3
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2	9,1	0,0	0,0	0,0	50,3
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1	278,2	255,3	233,0	232,5	2 601,5
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9	212,0	202,3	218,7	217,5	2 102,7
Eau potable (000 000) m ³	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2	11,7	11,0	10,9	11,7	116,0
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2	19,3	13,7	13,9	12,6	146,1
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,0
Graines de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3	16,6	16,9	11,3	15,6	159,1
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5	54,0	56,7	49,6	61,9	495,1
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9	13,4	10,7	9,6	13,5	112,8



Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité de grenaage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres de l'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'Indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques de Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres de l'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15